CONCOURS PAYSAGE, FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE

JURY DÉPARTEMENTAL HAUTE-SAVOIE

- RAPPORT D'ÉVALUATION DU JURY -
ANNÉE 2014

- Commune -

Cordon

Nombre d'habitants : 1 013

Classement actuel : 0 fleur 1 fleur 2 fleurs 3 fleurs 4 fleurs

Représentants de la commune :

Maire : PAGET Serge - 04 50 58 04 17

Responsable concours : BOTTOLLIER-DEPOIS Fabrice - 06 23 11 66 60

Responsable(s) SEV : BOTTOLLIER-DEPOIS Fabrice - 06 23 11 66 60

Membres du jury :
Alain ANTHOINE, Antoine Deneuville, Sylvain Rochy

haute savoie
Conseil Général

Date et heure de la visite :
28 Juillet 2014 à 09h00

Paysages de nos communes

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1 / LA DÉMARCHE DE VALORISATION

	inexistant	initié	réalisé	conforté
Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire				
Connaissance et prise en compte des exigences du label	X		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿
Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental...)	X	✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement				
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion		X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement	X	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Présence du végétal toute l'année	X	✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
Stratégie de gestion				
Présence et cohérence de modes de gestion	X	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
Pertinence de la gestion en fonction des lieux	X	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	

2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

	inexistant	initié	réalisé	conforté
Actions vers la population				
Information	X	✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
Concertation	X	✿✿✿	✿✿✿✿	
Animation		X	✿✿✿/✿✿✿✿	
Promotion du label	X	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
*** Actions vers les touristes**				
Information / animation	X	✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Promotion du label	X	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
*** Actions vers les services municipaux**				
Information / concertation / coproduction	X	✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
*** Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public**				
Information / concertation / coproduction	X	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	

critères spécifiques

3 / PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

	inexistant	initié	réalisé	conforté
Arbres				
Diversité botanique	✿	X	✿✿✿/✿✿✿✿	
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		X	✿✿✿	✿✿✿✿
Qualité d'entretien et mesures de protection		X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿
Renouvellement	✿	X	✿✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿
Arbustes, plantes grimpantes				
Diversité botanique	✿	X	✿✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		X	✿✿✿	✿✿✿✿
Qualité d'entretien (taille notamment)		X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿
Renouvellement	X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Pelouses, prairies, couvre-sols...				
Pertinence des plantations (choix des variétés) en fonction des lieux	X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Qualité d'entretien		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Fleurissement				
Diversité botanique		X	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
Pertinence des compositions (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		X	✿✿✿	✿✿✿✿
Créativité	X	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Harmonie des compositions (association végétale, couleurs, volume)		X	✿✿✿	✿✿✿✿
Qualité d'entretien	✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	

Villes et Villages Fleuris

4 / GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

	inexistant	initié	réalisé	conforté
Actions en faveur de la biodiversité				
Connaissance et inventaire	X			
Protection	X			
Amélioration	X			
Sensibilisation	X			
Actions en faveur des ressources naturelles				
Sol (connaissance, protection, valorisation)	X			
Eau (origine et économie de la ressource)	X			
Intrants (réduction des produits de synthèse et solutions alternatives)		X		
Déchets verts (limitation et valorisation)	X			
Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)	X			
Actions en faveur de la qualité de l'espace public				
Maîtrise de la publicité et des enseignes	X			
Rénovation et entretien des façades	X			
Effacement des réseaux	X			
Intégration du mobilier urbain		X		
Qualité de la voirie et des circulations		X		
Propreté		X		

5 / ANALYSE PAR ESPACE

	inexistant	initié	réalisé	conforté
Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion				
Entrées de commune		X		
Centre de commune			X	
Quartiers d'habitation		X		
*** Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion** (critères spécifiques)				
Parcs et jardins				
Jardins à vocation sociale et pédagogique				
Abords d'établissements publics				
Cimetières				
Espaces sportifs				
Zones d'activité				
Espaces naturels				
Maillages et coulées vertes				
Infrastructures de déplacement				
Autre espace				

6 / LA VISITE DU JURY

	inexistant	initié	réalisé	conforté
Présence d'un binôme élu et technicien	X			
Organisation de la visite		X		
Pertinence du circuit		X		

critères spécifiques : critères à apprécier uniquement si la commune est concernée. *

Pour plus d'information :
www.villes-et-villages-fleuris.com

Ces critères d'évaluation ont été établis en concertation avec les communes et le réseau à travers les enquêtes menées par le CNVVF entre 2009 et 2011. Ils ont été formalisés par un groupe de travail qui a associé des représentants des communes, des départements, des régions et du CNVVF.

© CNVVF

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

POINTS REMARQUABLES

Bon accueil de la part du responsable des services techniques de la commune. Village de montagne bien entretenu, sans usage de pesticides d'origine chimique. Le responsable des ST fait des propositions aux élus pour lutter en méthodes alternatives. Centre bourg bien aménagé avec table d'orientation + nouveaux arbres et plantations de vivaces en pieds d'arbres. Cimetière géré en 0 phytos. Fleurissement bien entretenu et bien positionné (jardinières sur bâtiments + massifs le long du cimetière). Nombreux circuits pédestres au départ du centre-bourg, signalétique et chemins entretenus en régie. Diversité végétale dans le choix des essences d'arbres, arbustes et présence de vergers conservés à proximité immédiate du centre-bourg.

POINTS À AMÉLIORER

Talus à aménager en centre-bourg (difficile à entretenir et pourrait être plus esthétique planté de vivaces et arbustes).
Veiller à l'entretien des voiries (boucher si possible les fissures entre trottoir et bordures) pour limiter la pousse de l'herbe.
Organiser une campagne rapide d'élagage et de mise en sécurité notamment des marronniers qui représentent un danger pour les passants (suppression des bois morts).
Le jury propose à la commune de candidater à l'obtention de la 1ère fleur pour 2015 (concours régional).

AVIS DU JURY / PRÉSÉLECTION AU CONCOURS RÉGIONAL
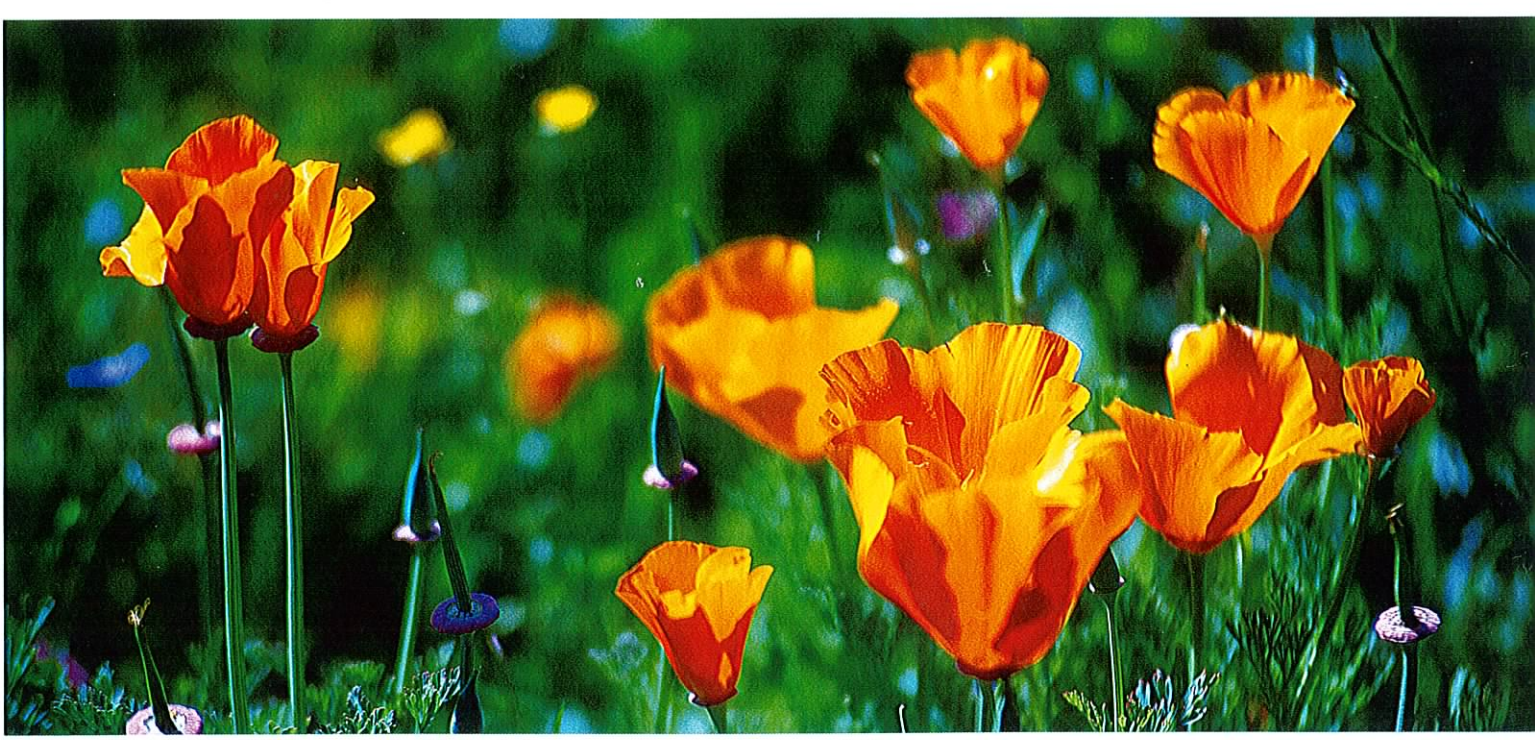
Pour plus d'infos sur le concours vous pouvez consulter le site : www.paysages74.fr